

Conseil communal du 3 décembre 2013

Marina Sloomackers (VBL) a été excusée.

Aucune question n'a été posée.

Le conseil a approuvé les **noms de rues** relatifs à la zone d'élargissement de l'habitat **Hoeneveldje**. On a opté pour des noms romains et d'anciennes variétés de fruits en raison de l'ancienne destination des parcelles (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

Le budget ainsi que le plan pluriannuel de la fabrique d'église de Mouland n'ont pas pu être approuvés en raison du fait que les comptes de 2012 n'ont pas encore été approuvés par le gouverneur (13 pour, 1 non valable).

Les **budgets** et les **plans pluriannuels** des autres **fabriques d'église** ont été approuvés (11 pour, 2 abstentions, 1 non valable).

Le conseil a entériné la décision du collège relative à la mise sur pied d'une **association interlocale concernant la tâche de coordination de l'économie sociale**. Il s'agit ici d'une collaboration entre les CPAS de Tongres, et des communes de Riemst, de Fourons, d'Herstappe, de Bilzen et de Hoeselt (13 pour, 1 non valable). Jacky Herens a été désigné à cette fin en qualité de délégué communal (9 pour, 4 contre, 1 abstention).

Le conseil a **pris connaissance** de l'**approbation de la modification du budget 1** par l'Agentschap Binnenlands Bestuur (NDT : Agence pour l'Administration nationale).

Le Service Fédéral des Finances a communiqué récemment de nouvelles estimations aux administrations locales concernant le versement des impôts complémentaires sur les personnes physiques 2013. Il en ressort que les recettes diminuent cette année de pas moins de € 222.663. Le conseil introduit une réclamation contre cette décision. Celle-ci a en effet été prise sans la moindre concertation ou avertissement préalable et met la commune devant des difficultés financières. (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

Divers règlements ont été modifiés et approuvés. **Ces règlements seront expliqués séparément dans un avis de porte à porte.**

Le conseil a pris connaissance de l'approbation des comptes annuels 2012 par le gouverneur.

Concernant l'**assemblée générale** de **Limburg.net**, Anne-Mie Casier a été désignée en tant que déléguée, et Jean-Marie Geelen en tant que suppléant (9 pour, 5 contre). En outre, l'ordre du jour fut également approuvé (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

En ce qui concerne l'**assemblée générale** extraordinaire d'**Infrax**, Anne-Mie Casier et Jacky Herens ont été désignés en tant que délégués (9 pour, 5 contre). En outre, l'ordre du jour fut également approuvé (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

Pour l'**assemblée générale** extraordinaire d'**Inter-Aqua**, Jean Duijsens a été désigné en tant que délégué, et William Nijssen en tant que suppléant (9 pour, 5 contre). En outre, l'ordre du jour fut également approuvé (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

L'enseignement régional propose de vendre les **terrains** de la **rue de l'Arbre** à la commune de Fourons. Il s'agit des parcelles où sont situés le parking communal provisoire ainsi que les prairies adjacentes. Le prix de la vente est de € 385.000. Le but est, à terme, de créer 3 parcelles à bâtir et de vendre celles-ci ainsi que d'aménager le parking communal (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

Le conseil a approuvé le **budget 2014** de la **zone de police** (9 pour, 5 contre). En outre, les **comptes annuels 2011** ont été approuvés (9 pour, 4 contre, 1 non valable).

Pour des considérations d'ordre administratif et écologique, la SSGDPI a proposé de rendre possible la **récupération de petits montants** (max. € 25) **sans envoi de mise en demeure**. Le principe avait déjà été approuvé en comité de concertation particulier. Le conseil a suivi ce point de vue à l'unanimité.